



DÉCLARATION DES COLLÈGES DES JEUNES BANJUL, 03 DÉCEMBRE 2018



Réseau des Organisations Paysannes et des
Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest

7^{ème} Convention ordinaire

Du 1er au 3 décembre 2018

/ 4^{ème} convention extraordinaire

A Banjul, en Gambie

Thème : « Décennie de l'agriculture Familiale »



Suivez nous avec : **#ROPPAConvention2018**

09 BP 884 Ouagadougou 09

Tél. : (226) 25 37 60 07

E-mail : roppa2000@yahoo.fr / secretariat@roppa-afrique.org

L'insertion / installation des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique : Vivre, travailler et réussir en Afrique de l'Ouest

Nous jeunes du ROPPA, réunis du 01 au 03 décembre 2018, à Banjul en Gambie, dans le cadre de la 7^{ème} convention ordinaire du ROPPA, après avoir passé en revue et analysé les processus et initiatives nationales et régionales en matière d'insertion/installation des jeunes portées par les gouvernements, par les institutions régionales, par les partenaires au développement et par le ROPPA en Afrique de l'Ouest ;

Considérant que :

- les jeunes représentent plus de 33,25% de la population totale de la tranche d'âge de 15 à 35 ans(Union Africaine,2017)
- les jeunes sont confrontés à un sous-emploi et un chômage de plus en plus chronique en raison de la démographie galopante que connaît la région;
- les multiples opportunités qu'offre le secteur agro sylvo pastorale et halieutique pour l'insertion/installation des jeunes dans les métiers de l'agriculture et le long des chaines de valeurs ajoutées
- les multiples contraintes auxquelles font face les jeunes ruraux hommes et femmes désireux de s'insérer et de s'installer (accès faible et difficile aux ressources productives, notamment le foncier, le financement et la formation qualifiante etc.);
- l'impact négatif des flux migratoires des jeunes sur le fonctionnement des exploitations familiales, socle du développement local et rural mais aussi des conséquences en termes d'insécurité grandissante

Nous jeunes saluons les initiatives suivantes :

- La mise en place de Collèges des jeunes comme espace de concertation, de dialogue et d'échanges d'expériences des jeunes au sein du Réseau décidée lors de la 4^{ème} convention le ROPPA en 2006 ;
- L'élaboration par le ROPPA de la stratégie régionale d'insertion / installation des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, formulée sur la base de la capitalisation des expériences dans les différents pays ;
- L'effort fait par les administrateurs du ROPPA pour l'inclusion des jeunes dans les instances de gouvernances ;
- Les multiples initiatives d'insertion / installation des jeunes sous forme de stratégies, projets, programmes régionaux et nationaux en élaboration ou mis en œuvre par divers acteurs : CEDEAO, Etats, partenaires au développement, Organisations paysannes, Société civile, ... ;

Nous constatons cependant, malgré les nombreuses initiatives:

- Le faible niveau de pertinence, des contenus et/ou modalités de mise en œuvre des multiples politiques, stratégies et initiatives nationales et régionales par rapport à nos préoccupations et besoins des jeunes
- Le non achèvement du processus de mise en place du collège des jeunes au niveau de certaines plateformes et au niveau régional ;
- La question des jeunes demeure toujours préoccupante

Compte tenu des enjeux et priorités ci-dessus et conscients du rôle des jeunes pour le développement et la reproduction des exploitations familiales et des systèmes alimentaires locaux ainsi que pour le renouvellement des organisations et coopératives paysannes, nous jeunes participants à la 7^{ème} convention du ROPPA, formulons les demandes suivantes, aux autorités politiques, aux responsables des institutions régionales et aux partenaires au développement :

- Reconnaître l'Exploitation familiale (EF) comme premier cercle d'insertion des jeunes ruraux, modèle de production dominant en Afrique de l'Ouest ;
- Au-delà des préoccupations techniques, financières et économiques, aborder la question de l'insertion des jeunes sous l'angle holistique et de transformation maîtrisée des exploitations familiales.
- Enclencher une dynamique de concertation multi acteurs autour de la problématique de l'insertion / installation des jeunes dans la région en vue d'assurer la synergie et la cohérence des initiatives et stratégies.
- Mettre en place *un programme multi acteurs d'insertion / installation de 2 millions de jeunes sur cinq ans en Afrique de l'Ouest* au sein des exploitations et dans les différents maillons des chaînes de valeur (production, transformation, commercialisation, alimentation, services, etc.) avec une responsabilisation des collèges des jeunes du ROPPA dans sa mise en œuvre et le suivi ;
- Développer des mécanismes de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des politiques et programmes au niveau national et régional incluant la participation des jeunes ;
- Soutenir la participation des jeunes dans les instances de dialogue sur les politiques d'insertion / installation des jeunes au niveau national et régional.

Nous formulons les recommandons suivantes au ROPPA :

- Finaliser le processus de mise en place du collège régional des jeunes du ROPPA et des Collèges nationaux ;
- Consolider les Collèges nationaux existants ;
- Accompagner la mise en place à l'issue de la convention d'un comité préparatoire pour la mise en œuvre des recommandations.

Nous nous engageons à:

- Respecter les objectifs, la vision, les statuts et règlements du ROPPA ;
- Travailler en synergie et complémentarité jeunes, aînés, francophone, anglophone, lusophone en mettant de côté nos différences, pour continuer à bâtir ensemble l'avenir des exploitations agricoles familiales et du mouvement paysan ;

**Fait à Banjul,
le 03 décembre 2018**